



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Propulser le transport collectif au Bas-Saint-Laurent : le CRE BSL propose des alternatives au pétrole

Rimouski, le 8 novembre 2016 — Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est fier d'accompagner les décideurs des huit MRC de la région en leur proposant, à l'aide d'une étude originale et complémentaire aux plans régionaux de transport, de documenter les avantages économiques, environnementaux et sociaux de l'utilisation de formes d'énergies renouvelables dans les transports collectifs. L'électricité et le biogaz sont disponibles régionalement et ce sont des moyens prometteurs, en alternative au pétrole, de propulser le transport collectif au Bas-Saint-Laurent.



Dans notre région, près de 500 millions de litres de produits pétroliers sont consommés annuellement, dont 70 % pour le transport routier ; le transport des personnes représente la majeure partie de cette quantité. Afin de diminuer cet apport, toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent participent actuellement à l'élaboration de nouveaux plans de transport à l'intérieur des MRC et entre elles. Cette planification offre donc l'opportunité de réaliser un virage. Pour ce faire, il faut toutefois fournir davantage d'information aux élus, puisque ces plans ne couvrent pas en détail la sélection des véhicules en fonction des différents carburants ou sources d'énergies alternatives. Autrement dit, l'étude proposée et l'accompagnement offert visent à outiller adéquatement les décideurs afin qu'ils puissent évaluer, dès la phase de planification des futurs transports collectifs, la possibilité d'opter pour des énergies renouvelables. En menant la réflexion sur les énergies à faible émission de carbone que pourraient consommer les véhicules lors de la réalisation de leur plan de transport, les MRC pourront mieux mesurer les bénéfices économiques

et environnementaux qu'elles pourraient tirer de l'achat de véhicules électriques et au biogaz et être prêtes pour de tels appels d'offres.

Pour le CREBSL, il s'agit d'un projet porteur pour la région. « Le Bas-Saint-Laurent détient un énorme potentiel de réduction de la consommation de pétrole. C'est avec la collaboration de tous et avec des initiatives comme la planification régionale du transport collectif que nous améliorerons notre bilan d'émission de gaz à effet de serre » soutient Yanick Gendreau, président du CREBSL.

Ce projet est financé par le Fonds vert dans le cadre d'Action-Climat Québec, un programme découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques. Il a été rendu possible grâce à la contribution du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et de son partenaire financier, le gouvernement du Québec. « En développant des analyses crédibles en matière d'utilisation de formes d'énergies renouvelables, le CREBSL aura un impact significatif sur les choix de société au Bas-Saint-Laurent en matière de transports collectifs et le succès de cette initiative inspirera les autres régions à emboîter le pas », souligne Nicolas Girard, directeur général du FAQDD.

Pour connaître davantage les positions du Conseil de l'environnement sur le dossier énergétique et des transports, le public est invité à consulter la liste de ses initiatives dans la section « Énergie / Dépendance au pétrole » du www.crebsl.com.

-30-

[Fiche description projet transports collectifs électricité biogaz](#)

Source :

Marie-Hélène Ouellet D'Amours

Agente d'information

Tél. : 418 721-5711

Informations :

Patrick Morin

Agent de développement

Tél. : 418 721-5711 | Cell. : 418 732-9137